

ARTICULATION "DOMAINES" / "COMPÉTENCES"

ARRÊTÉ DU 20 FÉVRIER 2026 RELATIF AU DIPLÔME D'ETAT D'INFIRMIER

DOMAINES		COMPÉTENCES	
A	Sciences infirmières et raisonnement clinique	C 1	Elaborer le diagnostic infirmier pour une personne ou un groupe de personnes afin d'identifier les interventions adaptées à mettre en œuvre
		C 2	Définir les interventions à mener auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle dans le cadre d'une co-construction afin de répondre aux problématiques identifiées
		Compétence générique : Concevoir un projet diagnostique et thérapeutique adapté à une personne ou un groupe de personnes et répondant à des problématiques identifiées y compris en situation d'urgence et en situation sanitaire exceptionnelle	
		Compétence générique : Exercer une activité professionnelle conforme à la législation, aux règles déontologiques et en prenant en compte la dimension éthique	
B	Pratiques cliniques infirmières, qualité et gestion des risques	C 3	Réaliser des soins à visée de dépistage, préventive, diagnostique, thérapeutique, palliative pour une personne ou un groupe de personnes dans le cadre en particulier d'une consultation infirmière et dans le respect des règles QHSSE, des procédures et de protocoles et en utilisant des données probantes afin d'assurer un projet de soin adapté à la situation identifiée
		C 4	Prescrire des produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux) et des examens complémentaires afin d'assurer un traitement et un suivi adapté à la situation clinique d'une personne dans le domaine des soins infirmiers
		Compétence générique : Mettre en œuvre un projet diagnostique et thérapeutique adapté à une personne ou un groupe de personnes et répondant aux problématiques identifiées y compris en situation d'urgence et en situation sanitaire exceptionnelle	
C	Prévention et promotion de la santé	C 5	(Compétence générique) Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation à la santé, en santé communautaire et populationnelle afin de répondre aux besoins de santé publique
		C 6	Concevoir, conduire et co-construire une démarche d'éducation thérapeutique, de prévention, de dépistage et de repérage auprès d'une personne notamment dans le cadre d'une consultation infirmière
		C 7	Concevoir et conduire une démarche et des actions de communication et d'éducation des communautés et des organisations sur les enjeux environnementaux, les pratiques et gestes durables et éco-responsables afin de répondre aux problématiques de développement durable et de gestion des ressources naturelles
D	Communication, travail en équipe et leadership	Compétence générique : Etablir une relation adaptée à une personne ou un groupe de personnes pour une prise en soins de qualité en mobilisant les compétences psychosociales	
		C 8	Gérer ou organiser une structure d'exercice individuel ou collectif en optimisant les ressources
		C 9	Organiser les activités de soins en transmettant et en recevant des informations ou données en lien avec la personne en utilisant les outils numériques, aux membres d'une équipe pluri professionnelle dans un but de collaboration et de continuité des soins
		Compétences génériques : -> Communiquer les données d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un but de collaboration interprofessionnelle et de continuité des soins -> Intégrer la dimension numérique dans les pratiques professionnelles : gestion des données de santé, cybersécurité, utilisation des outils numériques, communication, télésanté	
		C 10	(Compétence générique) Accompagner le pairs, les apprenants et les autres professionnels afin de permettre leur accueil, leur formation et le développement de leurs compétences, dans le respect des personnes en tenant compte de leurs éventuels besoins spécifiques
E	Démarche scientifique, initiation à la recherche et méthodologie	C 11	Mettre en œuvre le processus d'amélioration continue des soins et de sa pratique professionnelle dans le cadre de ses activités
		C 12	Analyser des données scientifiques et professionnelles afin d'optimiser sa pratique et son expertise professionnelle, la qualité et la sécurité des activités réalisées
		C 13	Formaliser des documents professionnels dans le cadre d'une démarche scientifique d'amélioration continue des pratiques professionnelles